



# **BULLETIN OFFICIEL**

## **NUMERO 17**

### **DU 24 Novembre 2023**

#### **COMITE DE DIRECTION**

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

### **Réunion du Lundi 20 Novembre 2023**

**Présents** : MM. BENOIT – BERTHELOT – BERANGER – MAKHECHOUCHE – RANC– BEN ALI – SAHBI – RIPPERT GUIGUE – BERANGIER – MANIERE – IASIO  
MME GARCIA

**En visio** : M. BEN AISSA– ALLIO – ARNAUD

**Excusés** : MME DOSSARD (en délégation à Marseille, à une table ronde sur le football féminin organisé par la ligue méditerranée)

**Absent** : MME CANOVAS

**Assiste** : M. PIETRI (Directeur Administratif)

#### **Commissions :**

Le Comité de Direction valide les candidatures suivantes :

- M. MAIZEROI Luc – Commission des Délégués
- M. D'ASCANIO Alexandre – Commission Féminine
- Mme NICOLAS Aline – Commission du Statut éducateurs

Le Comité de Direction prend acte des démissions suivantes :

- M. MANQUAT Bruno – Commission de Discipline
- M. OUANICH Stéphane – Commission des Jeunes



Le Comité de Direction prend acte du non-renouvellement de M. TOUROF Wielfried à la Commission Technique.

## Ententes :

- Le Comité de Direction est saisi d'une demande d'entente entre les clubs suivants pour une deuxième équipes :

### **U15 FEMININE :**

PHENIX F. CAVAILLON / CALAVON FC : Cette entente évoluera sous le nom de ENT. PHENIX CALAVON2

**Le Comité de Direction valide cette entente.**

## Remerciement :

M. Emile ROUIRE, membre bénévole de la commission des Arbitres, remercie le Comité de direction pour l'invitation au match de l'équipe de France à Nice le samedi 18 novembre

## CPS U12 :

Les CPS U12 sont lancés sur 6 sites

## Foot féminin :

U6/U9 F : 1 poule de 15 équipes

U10/U11F : 2 poules, Nord 7 équipes et Sud 8 équipes.

## Foot Animation :

U6/U7 : 21 poules, 196 équipes

U8/U9 : 31 poules, 271 équipes

U10/U11 : 21 poules, 213 équipes

U12/U13 : 23 poules, 178 équipes

**Challenge départemental U11** - Tour préliminaire le 25 Novembre 2023 avec 213 équipes engagées réparties en 3 Zones géographiques

Le règlement du Challenge départemental U11 ainsi que les poules et feuilles de matchs sont disponibles sur le site du District dans l'onglet Documents > Infos pratiques > Foot animation > Challenge départemental U11.

**Festival Foot U13** - 1er Tour le 2 Décembre 2023 avec 178 équipes engagées sur ce 1er Tour  
Les poules et feuilles de matchs seront disponibles prochainement et seront envoyés aux clubs par mail.

## Retour sur les tables rondes arbitres :

- A la suite des tables rondes arbitres / clubs qui ont eu lieu en Septembre et Octobre, il est



ressortie une problématique concernant les arbitres assistants bénévoles.

Le pôle formation de la Commission des Arbitres a été saisi à ce sujet et afin de répondre favorablement à cette dernière, souhaite mettre en place une formation spécifique : **Arbitre Assistant Bénévole**.

A l'issue de cette formation, une attestation de formation sera remise aux participants par la Commission des Arbitres.

Cette formation aura lieu le samedi **9 décembre 2023** de 9h à 12h au sein du **District Grand Vaucluse**

Les clubs vont recevoir un lien Forms afin d'inscrire leurs bénévoles.

- Un protocole d'avant match est mis en place entre les arbitres et les dirigeants, éducateurs et/ou présidents de clubs. Ce protocole est en premier lieu lancé sur les catégories D1 et D2 SENIORS

- Il a été demandé la désignation de 3 arbitres en U18 et U19, le pôle désignation va essayer de la faire autant que possible.

### **Coupe Grand Vaucluse U18/U19 :**

La Coupe Grand Vaucluse U19 étant ouverte aux équipes U18, les joueurs pouvant participer à cette coupe sont les joueurs U20 (5 maximums) - U19 - U18 - U17 -U16 sans restriction quant au nombre de joueurs inscrits sur la feuille de match à la condition d'y être autorisés médicalement comme le prévoit le règlement des Coupes U18 et U19.

### **Don :**

Le District Grand Vaucluse fera parvenir 2 sacs de ballons au District de la Côte d'Opale en raison des intempéries subies.

**Christophe BENOIT**  
**Président**

**Alain BERTHELOT**  
**Secrétaire**